



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

REVUE DE PRESSE

9 mars 2025

ZFE, ZTL, voies de covoiturage : un rassemblement contre les restrictions de circulation à Lyon



photo d'illustration - LyonMag

Un collectif appelle à manifester ce samedi 8 mars, place des Terreaux, contre les restrictions de circulation.

Les mesures de restriction du trafic continuent de susciter la controverse à Lyon. Après l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 dans la Zone à Faibles Émissions (ZFE) depuis le 1er janvier, la Métropole de Lyon prévoit la mise en place d'une Zone à Trafic Limité (ZTL) en Presqu'île à partir de juin 2025.

Un collectif opposé à ces réglementations appelle à un rassemblement déclaré et apartisan, ce samedi 8 mars, de 14h à 18h, sur le parvis de la place des Terreaux, devant l'Hôtel de Ville.

Dans son communiqué, le collectif affirme avoir déjà réussi à stopper des mesures similaires "notamment à Montpellier" et entend mener plusieurs actions à Lyon : "procédures judiciaires, mobilisation des maires avant les municipales et fédération des citoyens et professionnels, tous très impactés."

Pour eux, "les raisons de la colère" sont : la ZFE, la ZTL et les voies de covoiturage. Parmi les revendications mises en avant, les organisateurs dénoncent des "entraves aux soins", des "atteintes à la liberté de circuler et de travailler" ainsi que des "discriminations sociales et financières" liées aux amendes de 135 euros et aux obligations de changement de véhicule.

Le mouvement se dit soutenu par plusieurs personnalités, dont Daniel Guichard et Alexandre Jardin, à l'initiative de #CaVaMarcher.

Métropole de Lyon • “Stop aux ZFE” : la mobilisation ne réunit que quelques dizaines de personnes



Les véhicules Crit'air 3 sont interdits au cœur de la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} janvier.

Photo d'illustration Richard Mouillaud

Des collectifs avaient appelé à une mobilisation ce samedi après-midi à Lyon pour protester contre la Zone à faibles émissions (ZFE). La manifestation n'a réuni, à 15 heures, place des Terreaux que 30 à 40 personnes, selon la préfecture.

Le collectif “Stop aux ZFE, Zones Fortes Exclusions” dénonce la zone à faibles émissions qui a été renforcée avec l'interdiction des véhicules Crit'air 3 au cœur de la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2025, mais aussi la Zone à trafic limité (ZTL) qui doit être mise en place en juin en Presqu'île.

Lyon

Accident mortel du travail : un homme tombe d'un toit en centre-ville

Un quinquagénaire a été victime d'un accident mortel du travail, mercredi 5 mars dans l'après-midi alors qu'il travaillait sur un toit, rue Auguste Comte à Lyon (2^e), selon une information d'*Actu Lyon* confirmée au *Progrès* par la DIPN (Direction interdépartementale de la police

nationale). L'accident s'est produit peu après 15 heures, dans des circonstances encore inconnues. Ce charpentier-couvreur-zingueur âgé de 52 ans a basculé dans le vide depuis le haut de l'immeuble et aurait heurté un obstacle avant de tomber sur le sol. À l'arrivée des pre-

miers secours, il était en arrêt cardiorespiratoire et malgré l'intervention des pompiers et du Samu, il n'a pas pu être ranimé.

Le décès a été constaté sur les lieux de l'accident et une enquête est en cours pour établir les causes de cette chute mortelle.

Lyon • Stand up For Science : les chercheurs ont manifesté



Les chercheurs lyonnais se sont rassemblés place des Terreaux à Lyon.

Photo fournie

Le mouvement Stand up for Science est parti des Etats-Unis, en réponse aux attaques virulentes de l'administration Trump et du « Département de l'efficacité gouvernementale » d'Elon Musk contre les institutions de recherche, les agences de régulation, des droits civiques...

En écho à la mobilisation de leurs collègues états-uniens, les chercheurs de Stand up For Science France avaient appelé à des actions dans toutes les villes universitaires de France ce 7 mars. A Lyon, un rassemblement a réuni 140 personnes, selon la préfecture, vers 16 heures, place des Terreaux où des prises de paroles ont été effectuées.

Les manifestants ont notamment dénoncé la confusion entretenue par Donald Trump entre transgenre et transgénique. Le président américain a en effet dénoncé les dépenses réalisées par l'administration Biden pour « rendre les souris transgenres », ce qui n'existe pas.

La recherche utilise des souris « transgéniques », c'est-à-dire des souris génétiquement modifiées afin d'étudier des gènes spécifiques dans le but de mieux comprendre certaines maladies humaines ou pour tester des traitements.

Actu.fr – 6 mars 2025

Lyon. "Néfaste" ou utile : la future Zone à trafic limité en Presqu'île fait encore débat

Une nouvelle consultation du public est lancée pour la mise en place de la Zone à trafic limité (ZTL) en Presqu'île de Lyon qui doit entrer en vigueur en juin 2025.



La rue Grenette dans la Presqu'île de Lyon qui fera partie de la Zone à trafic limité. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 6 mars 2025 à 15h48

Le débat autour de la mise en place de la [Zone à trafic limité](#) (ZTL) sur la Presqu'île de [Lyon](#) se poursuit.

La mesure doit entrer en vigueur en juin 2025. En attendant, une nouvelle **concertation a été lancée pendant 21 jours** par la Métropole de Lyon pour recueillir l'avis des Lyonnais.

[Lyon : des opposants à la réduction de la voiture en Presqu'île disent stop à un projet](#)

Une nouvelle « concertation lancée »

Cette concertation, qui est une procédure de participation du public, enflamme et provoque déjà un vif intérêt du public. Lancée il y a deux jours, le 4 mars 2025, elle doit s'achever le 25 mars prochain. Les habitants, commerçants, entrepreneurs sont invités à donner leur avis seulement par mail.

Une précédente concertation, du 17 juin au 11 octobre 2024, avait été organisée sur les modalités de fonctionnement de la ZTL. Elle avait rassemblé, en ligne, 642 participants, 21 38 votes et 187 contributions.

Cette fois, les observations et propositions des Lyonnais peuvent être partagées par courriel à ztl_ppve@grandlyon.com

Pour l'Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon (ADPL), cette nouvelle consultation du public ne changera pas sa position. Dans un communiqué, elle dénonce des « aménagements obsolètes, onéreux et aux conséquences néfastes » provoqués par la mise en place de cette ZTL.

Elle dénonce « l'entêtement des élus à poursuivre, à marche forcée et sans possibilités de retour en arrière ». Et ajoute regretter « qu'un moratoire, malgré celui qui a été proposé par l'ADPL et plébiscité lors de la "concertation" en ligne, n'ait pas été retenu pour prendre le temps de mesurer concrètement l'impact du nouveau plan de transport en commun sur le tissu commercial notamment pour apporter les ajustements qui semblent déjà s'imposer ».

Pour l'ADPL, la ZTL va entraîner « une baisse manifeste de la qualité des transports en commun, avec des correspondances complexifiées et des détours contraignants » et générer une multiplication des aménagements encombrants (bornes, potelets, barrières) ».

Les écologistes défendent le projet

Face à leurs opposants, les élus écologistes défendent le bienfondé de la mise en place de cette ZTL, un concept déjà en vigueur à Paris, Bordeaux, Madrid ou Valence en Espagne.

« La mise en place de la Zone à Trafic Limité va permettre de faciliter l'accès aux habitants et visiteurs qui veulent venir en Presqu'île, tout en améliorant le confort des piétons, des vélos et des transports en commun. L'objectif est de limiter le trafic de transit qui ne s'arrête pas dans notre cœur de ville », défend Bruno Bernard, président de la Métropole.

Pour le maire de Lyon, Grégory Doucet, « la Presqu'île sera toujours accessible. La mise en place de la zone à trafic limité du nord de Bellecour jusqu'aux Terreaux permettra toujours aux riverains, aux secours, aux livreurs ou aux artisans de s'y déplacer en véhicule. Cette zone va permettre de diminuer drastiquement la circulation automobile, mais les gens, qui voudront venir en voiture en Presqu'île, pourront toujours se garer dans les parkings LPA », disait-il dans une [interview à actu Lyon](#).

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).

Lyon

Mais que cachent ces étonnantes bâches blanches installées rue Grenette ?

D'impressionnantes bâches blanches ont été accrochées rue Grenette (Lyon 2^e), intriguant passants et riverains. Ceci afin d'engager pendant deux jours, une opération visant à enlever l'amiante qui se trouve, en quantité très faible, dans le bitume. Suivront des travaux d'aménagement de surface jusqu'à la fin du mois de mai.

La rue Grenette n'en a pas fini avec les travaux. Après les aménagements qui ont impacté le quai Saint-Antoine, la fermeture de la rue Grenette aux automobilistes pour laisser place à une rénovation des réseaux souterrains, voilà que d'autres engins de chantier sont entrés en action ce mardi 4 mars et ce mercredi 5 mars. Toujours dans le cadre du projet Presqu'île à Vivre.

Et cette fois, il s'agit d'attaquer le réaménagement de surface. Avec en préalable, une phase toujours impressionnante, celle du désamiantage. Car elle suppose le déploiement de grandes bâches de protection blanches et opaques, tout au long de la zone impactée.

Du coup, passants, riverains et commerçants semblaient fort intrigués par cette nouvelle installation. Eux qui vivent dans un environnement de travaux au moins depuis mai 2024.

L'amiante était autrefois ajouté au bitume

L'intervention est pilotée, en ce moment, par les techniciens de l'entreprise Colas. Et elle contraint les piétons à



Sur deux jours, les techniciens en charge de l'opération auront retiré une centaine de tonnes d'amiante qui partiront dans un site d'enfouissement. Photo Aline Duret

800 bus vont y passer chaque jour dès le mois de juin

L'idée de la transformation de la rue Grenette pour accueillir les transports en commun est développée dans le cadre du projet Presqu'île à Vivre, piloté par la Métropole, la Ville de Lyon et Sytral Mobilités. Tout comme le réaménagement des espaces publics et la mise en place, début juin, de la Zone à Trafic Limité (ZTL) dont l'objectif, avancent les collectivités, est de réduire le trafic et d'offrir plus de confort, de tranquillité et de sécurité aux piétons.

Un souhait qui n'a pas empêché riverains et travailleurs de la Presqu'île d'exposer leurs craintes, ces derniers évoquant la saturation des quais de Saône aux heures de pointe.

Une structure de chaussée adaptée au trafic

C'est ici, sur cette liaison ouest/est, que circuleront, à partir de début juin, quelques-unes des lignes de bus les plus utilisées, le C3, le C13 et le C14 qui jusqu'alors circulaient dans la partie nord de la rue de la République et le secteur de l'Hôtel de ville. Désormais, ils emprunteront les quais de Saône et le secteur des Cordeliers via la rue Grenette pour rejoindre le pont Lafayette et la rive gauche du Rhône. Soit,



Perspective rue Grenette. Illustration fournie par la Métropole/Folia

au bas mot, 800 bus par jour sur ce nouvel itinéraire aménagé là, où passaient il y a peu 10 000 voitures.

C'est pourquoi et face au poids des bus, il convient de reprendre la chaussée, et plus exactement, notent les services de la Métropole, d'installer « une structure de chaussée adaptée au trafic », et « d'en garantir la robustesse dans le temps ». Les trottoirs eux restent en place.

déambuler sur les étroits trottoirs qui longent le chantier. Elle concerne deux zones de la rue Grenette. Là où la présence de cette « matière dangereuse » a été détectée.

« Elle est vraiment très faible », précise-t-on du côté de l'entreprise, « mais suffisamment quand même pour être obligé de la traiter. » L'amiante était autrefois ajouté au bitume. On ne le fait plus, depuis très longtemps.

Des capteurs sont mis en place tout au long du chantier

L'opération toujours délicate est surveillée de près. La mise en place de capteurs permet de mesurer le niveau d'empoussièrément, de manière à attester que l'on est toujours en dessous des seuils autorisés. Avant, pendant et après l'intervention.

Quant aux matériaux extraits à l'aide d'une machine, ils sont « brumisés pour éviter qu'ils ne soient émissifs ». En tout et sur deux jours, c'est une centaine de tonnes de matériaux qui seront enlevés puis évacués dans un site d'enfouissement spécialisé, ajoutent les techniciens.

Rue Grenette, le nouvel itinéraire des bus

L'opération suivante consistera à installer un enrobé. Mais là encore, il s'agit d'un enrobé spécifique en tout cas très résistant. Et d'autres interventions sont à prévoir d'ici fin mai sur cette rue Grenette qui est appelée à connaître un tout autre destinée. Elle ne rouvrira pas aux voitures mais deviendra un nouvel itinéraire pour les bus.

● A. Du.

Ils subissent des climatiseurs bruyants jour et nuit sous leurs fenêtres depuis 5 ans

Malgré la mise en demeure des Architectes des bâtiments de France (ABF) et de la Ville de Lyon, les climatiseurs installés en 2020 sur le toit des immeubles au 3, rue Victor-Hugo et 4, rue Auguste-Comte continuent de pourrir la vie du voisinage. La justice a été saisie, mais le dossier piétine.

« On ne veut pas passer un été de plus sans pouvoir ouvrir les fenêtres, ni dormir la nuit. » Pour Claudette Bedu, habitante du dernier étage du 6, rue Victor-Hugo, et sa fille Isabelle, la coupe est pleine. Voilà bientôt cinq ans que ces deux femmes (et leurs voisins) subissent, de jour comme de nuit, le « vrombissement permanent » d'un bloc de climatisation installé de l'autre côté de la voie, sur le toit du 3, rue Victor-Hugo, dans le 2^e arrondissement de Lyon.

Un « vrombissement permanent »

Une unité jumelle, implantée juste au-dessus du 4, rue Auguste-Comte, dans le même pâté de maisons, provoque des désagréments sonores similaires. « En plus des nuisances, c'est non seulement inesthétique, mais cela fait perdre de la valeur à nos appartements ! », affirmait peu après la double mise en marche, Nicole Peloux, résidente du 5, rue Auguste-Comte.

Sur un périmètre classé au patrimoine de l'Unesco

Ces deux dispositifs, « très bruyants », ont été installés début 2020. « C'est infernal ! », fulmine Claudette Bedu, d'autant que « ce bruit de moteur » gagnerait en intensité ces derniers mois. À l'origine, le quartier est plutôt calme. « Mais on a perdu cette tranquillité », indique celle qui s'est constituée un épais dossier avec courriers, comptes rendus, coupures de presse... Elle signale au passage que ce type d'installations « n'a pas sa place sur un périmètre classé au patrimoine de l'Unesco [...] Ça nous gâche une partie de la vue. » Sauf



La fenêtre de Claudette Bedu, qui réside au sixième étage, donne sur un bloc de climatisation assorti d'épaisse gaines métalliques. Photo Rémi Liogier

Une action en démolition entreprise par la Ville

Raphaël Michaud (Les Écologistes), adjoint au maire de Lyon en charge de la ville abordable, bas carbone et désirable, confirme le suivi du dossier.

« La Ville a constaté une infraction en juin 2021, et un procès-verbal a été envoyé en août de la même année au procureur. Une expertise judiciaire a été demandée, mais elle ne relève plus des compétences de la municipalité. »

Climatiseurs : des demandes d'installation multipliées par dix

Les Architectes des bâtiments de France (ABF) ont donné un avis défavorable pour régulariser l'installation. Aussi, la Ville a entrepris, à l'encontre de la copropriété, une action en démolition par voie d'avocats.

« On sait que l'attente est longue pour les riverains, ça avance très lentement [...] Mais j'invite les habitants à solliciter notre direction de la santé (ex-écologie urbaine) qui est en charge de ces affaires. Des



La Ville a entrepris, à l'encontre de la copropriété, une action en démolition par voie d'avocats. Photo d'archives Nadine Micholin

climatiseurs similaires ont déjà été démontés. »

« Cette histoire n'est pas un cas isolé. L'installation de climatiseurs, c'est devenu un sujet de tranquillité publique majeur, souligne l'adjoint lyonnais. En 2021, on avait à gérer 20 dossiers, et en 2024, plus de 200. C'est une très mauvaise nouvelle. D'abord parce que les climatiseurs crachent de l'air chaud vers l'extérieur, et alimentent la

canicule. Et parce que ça ronronne, donc on a des conflits de voisinage. Certains en viennent aux mains... Et puis ces cubes blancs et ces gros tuyaux sur les toits, c'est une catastrophe au niveau du patrimoine. Voilà pourquoi on présente à chaque demandeur des solutions alternatives comme des brasseurs d'air par exemple. »

Le parquet n'a pas répondu à nos sollicitations.

« Cela fait perdre de la valeur à nos appartements »

Nicole Peloux, résidente du 5, rue Auguste-Comte

qu'après cinq ans de démarches auprès de la Ville, la bataille semble encore loin d'être gagnée.

« Bruit métallique de nature à porter atteinte à la santé du voisinage »

Mais voilà. Malgré les mises en demeure effectuées, à l'encontre de la copropriété du 3, rue Victor-Hugo, par la Ville de Lyon et les Architectes des bâtiments de France (ABF), malgré la visite à deux reprises d'un technicien assermenté de la mairie « constatant le bruit métallique nettement audible à l'oreille et de nature à porter atteinte à la santé du voisinage », rien n'a bougé.

L'expertise judiciaire toujours en cours

De son côté, et dès l'infraction aux règles de l'urbanisme constatée, la copropriété avait assigné en justice la société de conception en avril 2022.

Un an plus tard se tenait la première réunion d'expertise judiciaire.

Depuis ? Sollicitée par *Le Progrès*, la régie de l'immeuble, César & Brutus, indique, par la voix d'Olivier Blondet, gérant du syndic : « L'expert a convoqué une nouvelle réunion le 30 octobre 2024 avec les différentes parties. Il a pris contact avec les services de la Ville, lesquels refusent d'intervenir au niveau de l'expertise judiciaire. »

De plus, « les entreprises intervenantes ne faisant pas preuve de diligence, la copropriété a fait appel à plusieurs architectes du patrimoine afin de régulariser la situation. Elle a reçu pour l'instant un devis qui sera versé au dossier. Son avocat a encore relancé les différentes parties le 28 janvier dernier. Mais le temps de la justice n'est pas celui du quotidien. »

● Rémi Liogier

Actu.fr 5 mars 2025

Lyon. Ce magasin de luxe très connu en Presqu'île ferme soudainement et liquide tout

Le magasin Aux Trois Archers est en train de fermer, rue Édouard-Herriot, dans le centre-ville de Lyon. L'enseigne d'objets de luxe veut se renouveler, voici ce que l'on sait.



Le magasin Aux Trois Archers, dans le centre-ville de Lyon, va fermer ses portes le 31 mars 2025. (©Ludivine Caporal / actu Lyon)

Par [Julien Damboise](#) Publié le 5 mars 2025 à 10h23

Une **institution du luxe** est en pleine révolution dans le centre-ville de [Lyon](#).

Le magasin **Aux Trois Archers**, installé 90 Rue du Président Édouard Herriot depuis 1955, va être fermé dès le 31 mars 2025. L'enseigne veut « se réinventer », une **grande liquidation** est en cours.

Stylos, briquets, portefeuille

Le magasin, situé à quelques pas de la boutique Louis Vuitton au cœur du 2^e arrondissement, est une adresse bien connue des Lyonnais qui veulent acheter des produits de luxe.

Aux Trois Archers estime en effet « incarner le savoir-faire, le professionnalisme et l'expertise dans l'univers de l'écriture, de la haute écriture, de la maroquinerie et du bureau de luxe ». On retrouvait ainsi des marques prestigieuses comme Namiki, Graf von Faber-Castell, Caran d'Ache, **ST Dupont**, ou encore **Montblanc**, dont le logo était même accroché à la vitrine.

Mais une « évolution est nécessaire », d'après Stéphanie Benaud l'une des responsables de la boutique.

Lyon

Nouvelle fermeture : une institution vieille de 70 ans tire le rideau

Après l'Homme d'Osier, Crozet, Benoit-Guyot ou encore Adrien, le quartier perd son temple des instruments d'écriture et de la maroquinerie, Aux Trois Archers, une enseigne ouverte en 1955. Une page se tourne.

Point à la ligne pour la boutique Aux Trois Archers, nichée au 90 de la très cossue rue du Président Édouard-Herriot. Cette institution lyonnaise, spécialisée dans l'écriture, la maroquinerie et le bureau de luxe, vient d'annoncer sa fermeture définitive le 31 mars prochain.

Depuis quelques jours, sa devanture arbore deux grandes affiches jaunes et verticales sur lesquelles on peut lire : « Liquidation avant cessation d'activité. De -20% à -70% jusqu'à épuisement des stocks. »



La boutique s'était imposée au fil des générations comme une référence dans son secteur. Photo Rémi Liogier

La marque va « se réinventer »

Ouverte en 1955, l'enseigne Aux Trois Archers s'était imposée au fil des générations comme une référence dans son secteur, en particulier sous la direction de la famille Benaud. Preuve en est, ce commerce,

dont le savoir-faire et l'expertise étaient reconnus à Lyon, comme à l'échelle nationale, a collaboré avec des marques prestigieuses telles que Montblanc, Caran d'Ache ou encore Namiki. Et l'histoire ne s'arrête pas là.

Une série de disparitions notable

« Face à l'évolution du commerce lyonnais et pour continuer à répondre aux attentes de notre clientèle, Aux Trois Archers [va] se réinventer, tout

« Aussi le début d'une nouvelle aventure »

Stéphanie Benaud, directrice

en restant fidèle à son identité, annonce Stéphanie Benaud, sa directrice, dans un post Instagram. Cette transition marque la fin d'un chapitre précieux, mais aussi le début d'une nouvelle aventure. « Un établissement, dont l'adresse n'a pas été dévoilée, ouvrira ses portes cet été. Contactée, la gérante n'a pas donné suite à nos sollicitations pour le moment.

Aux Trois Archers s'inscrit dans la lignée des enseignes historiques rayées de la carte en presqu'île. Souvenez-vous, en 2023, l'Homme d'Osier, vannier de renom et plus vieille boutique de Lyon, fermait ses portes. Dans son sillage, en 2024, le marchand de parapluies Crozet, le magasin de meubles Benoit-Guyot ou encore le chausseur Adrien, baissaient eux aussi le rideau.

Des fermetures comme un symptôme de la période délicate sur le plan économique que traverse le cœur battant du commerce lyonnais. À l'approche des élections municipales 2026, le sujet des disparitions de commerces en presqu'île, déjà brûlant, risque de s'imposer comme un enjeu majeur dans les débats.

● R. L.

Lyon

Lifting en vue pour la rue Joseph-Serlin : adieu chaussée abîmée, bonjour terrasses

Reliant la place des Terreaux au quai Jean-Moulin, la rue Joseph-Serlin (Lyon 1^{er}) qui longe aussi l'Hôtel de Ville va être réaménagée en aire piétonne. Des travaux de rénovation sur les réseaux sont programmés en juin, lorsque la circulation des bus sera déplacée définitivement dans le secteur Grenette/Cordeliers.

Allant de la place des Terreaux au Rhône (quai Jean-Moulin), longeant l'Hôtel de Ville, la rue Joseph-Serlin va faire l'objet d'un réaménagement. Ce changement est piloté par la Métropole et la Ville de Lyon dans le cadre du

projet Presqu'île à Vivre. Dont un chapitre est consacré à la rénovation de plusieurs espaces publics situés entre Rhône et Saône.

Des travaux d'abord sur les réseaux en juin

Là, il s'agit du secteur Hôtel de Ville/Terreaux. Alors que de tout premiers travaux démarrent place Tobie-Robatel, notamment pour mieux accueillir le passage des lignes de bus C13 et C18, le chantier Serlin est programmé à partir de juin, période où sera mise en place la Zone à trafic limité (ZTL). Avec des interventions liées d'abord à la rénovation des réseaux. Suivra la

requalification de la chaussée.

Pavés sciés et dalles en pierre remplaceront chaussée et trottoirs, sur cet axe qui devient « aire piétonne », s'intégrant à celle de la rue de la République, explique les services de la Métropole. L'idée est aussi de végétaliser l'ensemble avec l'installation de bandes plantées ainsi qu'une dizaine d'arbres au centre de la chaussée du côté ouest, l'autre portion de rue en allant sur le Rhône étant trop étroite pour de telles plantations.

Les riverains redoutent des nuisances sonores

Autres spécificités de cet amé-



Devant l'Hôtel de Ville, les trottoirs ont disparu. Parmi les spécificités, la végétalisation qui « se déploie au centre de la rue ». Photo fournie par la Métropole de Lyon

nagement dont les contours ont été présentés lors d'une réunion publique avec les riverains le 19 février dernier, l'intégration d'une zone d'arrêt pour décharger et le souhait d'insérer des espaces pour des terrasses. Ne serait-ce que pour « animer la rue le plus possible », est-il indiqué aux riverains qui, de leur côté, redoutent des nuisances

sonores. Plus aucune ligne de bus n'y circulera, les quelque 1 000 véhicules qui transitent actuellement sur Terreaux/Hôtel de Ville se retrouveront dès juin prochain dans le secteur Grenette/Cordeliers.

La livraison de la rue ainsi réaménagée est annoncée pour fin 2026.

● A. Du.

Lyon

Zone à trafic limité : ils dénoncent un choix « onéreux aux conséquences néfastes »

Alors que depuis ce mardi 4 mars, les Lyonnais sont invités à participer à la consultation publique pour la Zone à trafic limité, l'Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon, relance son cri d'alerte. « Aménagements encombrants, abaissement manifeste de la qualité des transports » figurent parmi ses arguments contre.

Dans trois mois, la Zone à trafic limité (ZTL) entrera en vigueur à Lyon. Et depuis ce mardi 4 mars et jusqu'au 25 mars, les Lyonnais sont invités à consulter le projet dans sa globalité et à donner leur avis ainsi éclairé sur une plateforme mise en ligne sur le site participatif de la Métropole ⁽¹⁾.

Le regret d'un moratoire non retenu

Dès sa présentation générale début février, cette Zone à trafic limité dont l'objectif « est de réduire le trafic et d'offrir plus de confort, de tranquillité et de sécurité aux piétons du bas des pentes de la Croix-Rousse jusqu'au nord de Bellecour », soulève



La rue Gentil sera l'une des portes d'entrée à la Zone à trafic limité.

Photo fournie par la Métropole de Lyon

bien des questions, des positionnements contre.

Dernier en date, celui de l'Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon (ADPL), constituée d'habitants, d'usagers, commerçants et professions libérales. Dans un communiqué, envoyé à la presse ce mercredi 5 mars, et après avoir esti-

mé, en 2024, que cette piétonnisation « trahissait la cause écologique », l'ADPL enfonce le clou. Et évoque « l'entêtement des élus à poursuivre, à marche forcée et sans possibilités de retour en arrière, des aménagements obsolètes, onéreux et aux conséquences néfastes ». Elle regrette « qu'un moratoi-

re, malgré celui qui a été proposé par l'ADPL et plébiscité lors de la "concertation" en ligne, n'ait pas été retenu pour prendre le temps de mesurer concrètement l'impact du nouveau plan de transport en commun sur le tissu commercial notamment pour apporter les ajustements qui semblent déjà s'imposer. »

L'association évoque : « L'abaissement manifeste de la qualité des transports avec la surconcentration autour du pôle des Cordeliers, le double franchissement de la Saône et la dégradation des correspondances hôtel de ville et Bellecour. »

« La dégradation de la zone limitrophe »

Mais aussi, l'installation d'aménagements encombrants qui poseront « des problèmes d'accessibilité et de temps de parcours des services d'urgence, l'absence d'effet contraignant sur les deux-roues, la lourdeur administrative des demandes d'accès ». Et d'estimer : « La dégradation de la zone limitrophe avec la déviation de toute la circulation de transit et des transports en commun, l'augmentation des nuisances sonores et de pollution, détours importants pour accéder à leur logement/lieu de travail. »

⁽¹⁾ Consultation publique jusqu'au 23 mars sur la plateforme jeparticipe.grand-lyon.com

Lyon

De nouvelles enseignes dans l'immeuble de Boulanger - Cordeliers



La partie commerciale de cet immeuble lyonnais va subir une cure de jouvence sur 6500 m². Photo Stéphane Guiochon

D'ici l'été, l'enseigne Boulanger des Cordeliers ne sera plus seule. L'emblématique immeuble "Les Grands magasins des Cordeliers" accueillera deux nouveaux locataires, une surface alimentaire, un centre de fitness.

L'ancien immeuble des Grands magasins des Cordeliers, des Galeries Lafayette Cordeliers (de 1919 à 1975), ou de Planète Saturn (à partir de 1999) qui abritait depuis 2011, Boulanger, l'enseigne spécialisée dans l'électroménager et le multimédia, va une nouvelle fois changer de peau.

Aldi en hypercentre ?

Et contribuer ainsi à la dynamique commerciale de la Presqu'île, en phase de reconquête.

L'immeuble emblématique des Cordeliers accueillera dès cet été non seulement une enseigne alimentaire internationale, qui, selon nos confrères de *Lyon Capitale* dans leur édition numérique du 8 février 2025, pourrait être Aldi, et un acteur du fitness, dont l'identité n'a pas encore été communiquée.

Au rez-de-chaussée et au premier étage

La partie commerciale de cet immeuble lyonnais édifié à la fin du 19^e siècle, développé sur cinq étages, va donc subir une cure de jouvence sur 6 500 m² (le centre d'affaires attenant qui appartient à un autre propriétaire ne subira aucune modification). L'enseigne Boulanger va désormais occuper 3 500 m² qui abriteront son nouveau concept sur deux étages de telle manière à effectuer une montée en gam-

me.

« Une nouvelle dynamique »

Selon les vœux de Mickael Gorizian, président de SOGEFIP, Société de gestion de fonds d'investissement professionnels GMUNDI, propriétaire de la partie commerciale de l'immeuble depuis 2019, les 3 000 m² restants seront découpés en deux cellules « qui insuffleront une nouvelle dynamique au quartier ».

La première accueillera sur 300 m² au RDC (l'entrée se situe en face du Ninkasi) et 1 200 m² au premier étage, une surface alimentaire qui selon les rumeurs pourrait être Aldi et un centre de fitness international déjà présent dans la Métropole sur 1 500 m² qui se situera au deuxième étage.

● **Franck Bensaid**

Actu.fr 5 mars 2025

Lyon. Un magasin Aldi annoncé dans cet immeuble historique du centre, la mairie mitigée

Aldi devrait s'installer prochainement en Presqu'île de Lyon, dans un immeuble emblématique. La mairie écologiste ne voit pas cette arrivée d'un très bon œil, voici pourquoi.



De nouvelles enseignes devraient ouvrir à l'été 2025 dans cet immeuble emblématique du centre-ville de Lyon. (©LC / actu Lyon)

Par [Julien Damboise](#) Publié le 6 mars 2025 à 6h38

La rumeur se fait de plus en plus forte.

Depuis février, et les premières informations de [LyonCapitale](#), le voile commence à se lever sur l'avenir de l'immeuble des «Grands magasins des Cordeliers », au cœur de la Presqu'île de [Lyon](#).

Le géant du hard-discount Aldi devrait bel et bien s'y installer, ainsi qu'une salle de sport. Ce qui n'est pas forcément du goût de la municipalité de la capitale des Gaules.

Selon nos confrères, le site qui abrite depuis 2011 l'enseigne Boulanger, spécialisée dans l'électroménager, devrait bientôt réduire sa taille au sein du bâtiment. Et pour cause, la marque de hard-discount allemande devrait s'y trouver une place prochainement.

Plus de 1 000 m² devraient être occupés au premier étage par le [géant Aldi](#), dans les locaux qui offrent des surfaces immenses sur cinq étages, d'après [Le Progrès](#). Une ouverture à l'été 2026 est évoquée.

Pour la salle de sport, aucune marque précise n'a encore filtré, mais il s'agirait d'un grand nom déjà bien connu dans l'agglomération. Une enseigne qui devrait ouvrir au deuxième étage.

La Ville pas emballée

Contactée par *actu Lyon*, la municipalité écologiste de Lyon « prend acte de l'évolution de cet immeuble », sans toutefois se réjouir en alertant sur une standardisation de l'offre commerciale.

L'implantation d'un Aldi, alors que d'autres enseignes de ce type existent déjà à proximité, ne correspond pas pleinement aux ambitions fixées par la municipalité pour favoriser le dynamisme commercial en Presqu'île.

Ville de Lyon

Dans le même temps, la Ville explique : « l'installation répond toutefois aux attentes d'une partie de la population, notamment des étudiants, habitants aux revenus plus modestes, qui doivent pouvoir accéder à une offre abordable en centre-ville ».



La rue de la République à Lyon. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Les sujets économiques s'enchaînent

Depuis quelques mois, le commerce dans le centre-ville de Lyon fait l'objet d'une grande attention des Lyonnais, à commencer par les élus.

La Ville avait d'ailleurs mené des « assises du commerce et de l'artisanat » fin 2024, surtout pour éviter la multiplication d'ouverture de fast-food, ou [dark kitchens](#), face à des fermetures de commerces ancestraux.

Mais mauvaise surprise, quelques mois après, pour [Grégory Doucet](#), qui déplore aujourd'hui « une augmentation de la vacance commerciale qui est passée de 4,2% en 2021 à 6,2% en 2024 », [dans une lettre](#) contre l'ouverture les dimanches du village de The Village, adressée à la préfète du Rhône [Fabienne Buccio](#).

Le Tout Lyon – 4 mars 2025

ZTL : les Lyonnais ont 21 jours pour donner leur avis sur la zone à trafic limité

Alors que la zone à trafic limité (ZTL) entrera en vigueur en juin 2025 dans la Presqu'île, la Métropole de Lyon organise une concertation sur le projet à partir de ce mardi 4 mars et jusqu'au 25 mars inclus.

[Famke Panissières](#) , le mardi 04 mars 2025



© Famke Panissières - La zone à trafic limité (ZTL) de la Presqu'île de Lyon entrera officiellement en vigueur en juin 2025.

Le 5 février, la Métropole de Lyon avait présenté les modalités de la [zone à trafic limité \(ZTL\)](#), qui entrera officiellement en vigueur dans la Presqu'île lyonnaise en juin 2025.

A partir de ce mardi 4 mars, la collectivité organise une nouvelle concertation sur le projet de la ZTL, auprès du grand public, qui se déroulera pendant 21 jours.

[La Capeb Rhône et Grand Lyon face au défi logistique de la future zone à trafic limité en Presqu'île](#)

ZTL à Lyon : le dossier complet en ligne, jusqu'au 25 mars pour donner son avis

Jusqu'au 25 mars, il est possible d'accéder au dossier complet du projet sur le [site internet de la Métropole de Lyon](#), mais aussi de donner son avis sur la question, par mail à l'adresse suivante : ztl_ppve@grandlyon.com.

Pour rappel, la zone à trafic limité a pour but de restreindre drastiquement la circulation automobile dans le 2^e arrondissement, entre la rue Constantine et la rue de la Barre. Pour l'instant, la mesure divise, [en particulier auprès des commerçants](#) toujours inquiets des conséquences sur leur activité.

A noter également que, bien qu'une concertation soit mise en place, le projet est déjà bien avancé dans sa conception.

L'Eden Rock n'est plus, la Brasserie des Deux-Rives ouvre dans un mois



Désormais fermé, l'Eden Rock café va être transformé prochainement. Il laissera sa place à la Brasserie des Deux-Rives, rue Mercière, qui ouvrira en version "soft" du lundi 24 au lundi 31 mars, « histoire de roder les équipes »... Photo d'archives David Tapissier et Projection 3D fournie par Nouvelle-Garde

Le lieu ouvrira fin mars au 68 rue Mercière. En attendant, les artisans s'activent dans le bâtiment qui jusqu'en janvier 2024 accueillait l'Eden Rock. Les travaux réalisés sur deux étages permettront d'accueillir les 180 clients d'une nouvelle offre de restauration : la Brasserie des Deux-Rives. Visite de chantier.

Ce jeudi 27 février dans l'après-midi, c'est bien une quinzaine d'artisans qui s'agitent au 69 rue Mercière. L'enjeu est important : la Brasserie des Deux-Rives doit ouvrir ses portes le lundi 24 mars. Soit dans un petit mois.

Jusqu'à 220 personnes reçues en même temps

Cette nouvelle offre de restauration, prendra place là où durant 26 ans on a festoyé à l'Eden Rock café. Elle pourra accueillir 180 personnes en intérieur et

une quarantaine en extérieur. Le groupe parisien Nouvelle-Garde possède déjà 7 autres brasseries dans l'Hexagone. Spécialisé « dans le boire et le manger à la française », il défendra à Lyon ses spécialités : saucisse purée, Paris-Brest, poireaux vinaigrette. Il promet aussi de se frotter aux lyonnaises.

Les gourmands pourront le vérifier lors d'une semaine d'ouverture « soft » du lundi 24 au lundi 31 mars avant de venir assister à une soirée de lancement festive jeudi 3 avril.

Les conseils des bâtiments de France

Mais pour l'heure et depuis octobre ce sont les artisans qui mettent les petits plats dans les grands, dans les 560m² de ce bâtiment classé Monument historique. Les pierres et boiseries sont conservées, le vieux puits dans les futures toilettes aussi. À l'étage, « les conservateurs des bâtiments de France sont venus nous indiquer comment

habiller les murs pour ne pas abîmer la fresque du XVe siècle qui s'y trouve », détaille le chef de chantier. Cette dernière ne sera pour autant pas visible des clients du restaurant.

Le recrutement toujours en cours

Cuisine ouverte, banquettes en alcôves, petits bars pour boire au comptoir, grandes salles et d'autres plus confidentielles. « Notamment une toute rouge à carreaux en clin d'œil à Lyon », sourit Lou Le Bloas, directrice communication et directrice adjointe du groupe Nouvelle-Garde.

Tandis que le lieu reprend vie, le recrutement des 50 collaborateurs, en cuisine et en salle se poursuit (1).

Dès mercredi prochain, il sera possible de réserver une table à la Brasserie des Deux-Rives. Pour cela il faudra d'abord scruter instagram : @lanouvellegarde.

• **Christelle Lalanne**

| 1- Sur le site lanouvellegarde.com



L'établissement pourra accueillir 180 personnes sur les deux étages. Ici la salle du 1^{er}. Photo Christelle Lalanne



La grande salle du haut. Projection 3D fournie par Nouvelle-Garde

ET POUR SUIVRE...

À l'initiative de notre président Bruno Lépine, vous avez reçu une invitation à une visite guidée de la collection des peintres lyonnais au Musée des Beaux-Arts le vendredi 4 avril prochain à 11h15 (inscription requise sur cil.cpi@yahoo.com)

Voilà qui nous rappelle cet article paru il y a tout juste 20 ans dans la revue « Centre Presqu'île » n°20, sous la signature de Julien Wolf, assorti d'un mot de Philippe Duret, Conservateur du Musée des Beaux-Arts à cette époque.

Les peintres et la Presqu'île

Les peintres aiment la Presqu'île et la Presqu'île aime les peintres. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les nombreuses expositions dans les galeries pour constater que la Presqu'île demeure un bon sujet d'inspiration, notamment pour les aquarellistes, dont beaucoup ont su apprécier et mettre en valeur la lumière bien particulière des ciels lyonnais.

Une autre preuve nous est fournie par le nombre impressionnant de peintres lyonnais liés d'une manière ou d'une autre à la Presqu'île. En se limitant aux peintres suffisamment connus pour que leurs oeuvres figurent dans les musées, nous avons retenu trois critères pour en établir la liste (non exhaustive) et qui sont les suivants :

- peintres étant nés, ou ayant vécu et travaillé dans la Presqu'île.
- peintres ayant décorés de leurs oeuvres les églises et monuments publics entre Rhône et Saône.
- peintres ayant été honorés pour la postérité sous la forme d'une rue ou d'une place de la Presqu'île qui porte leur nom.

Ces trois critères peuvent évidemment s'additionner.

Ce sont, par ordre chronologique :

- **Corneille de Lyon** (1500 à 1574). Bien que né à la Haye, ce très célèbre portraitiste quitta la Hollande à 34 ans pour s'établir à Lyon où il prit la nationalité française. Il devint rapidement le peintre de la cour du Roi Henri II, puis de Catherine de Médicis. Il fut le portraitiste de toutes les célébrités de l'époque.

- **Jacques Stella** (1595-1657). Né à Lyon d'une famille originaire de Malines, il travailla à Florence à la cour des Médicis, puis s'installa à Rome où il se lia avec Poussin. Rentré à Paris, il fut nommé peintre du roi, fut logé au Louvre où il mourut, laissant une oeuvre considérable. La rue Stella est dans le 2ème arrondissement. Son frère, François Stella (1603-1647) eut également un talent apprécié. Il fut l'auteur de fresques dans la chapelle du couvent des Cordeliers (Saint-Bonaventure

à Lyon). Leur nièce, Claudia Boussonnet (1634-1697) s'est rendue célèbre dans l'art de la gravure. La rue Claudia (dans le 2ème) rappelle sa mémoire.

- **Thomas Blanchet** (1614-1689) est né à Paris, mais a laissé à Lyon de grandes oeuvres : plafonds et grand escalier de l'Hôtel de Ville, réfectoire du Palais Saint-Pierre. Il fonda, en 1677, avec Coysevox, un autre lyonnais, l'Ecole de dessin. La rue Thomas-Blanchet est dans le 8ème arrondissement.

- **Gérard Audran** (1640-1703) est né à Lyon, paroisse de Saint-Nizier, célèbre graveur. A gravé des oeuvres de Le Brun et, pendant son séjour à Rome, des tableaux de Raphaël. Il fut nommé par Louis XIV conseiller de l'Académie Royale de Peinture. Sa statue est l'une des quatre qui orne la fontaine des Jacobins (de Gaspard André). Son frère, Germain Audran (1631-1710) graveur, lui aussi, eut quatre fils également réputés. Une rue Audran figure dans le 1er arrondissement.

- **Michel Grobon** (1770-1853) est né à Lyon, paroisse de Saint-Nizier. Peintre, auteur de nombreux tableaux concernant notre ville. Excellent autoportrait au Musée des Beaux-Arts. La rue Grobon est dans le 1er arrondissement.

- **Paul Chenavard** (1807-1895). Voir plus loin l'article de Madame BRACHLIANOFF. Rue dans le 1er arrondissement.

- **Hippolyte Flandrin** (1809-1864) est né à Lyon, dans la rue des Bouchers, devenue aujourd'hui la rue Hippolyte-Flandrin, dans le 1er arrondissement. Peintre de sujets religieux : à Lyon, à la basilique d'Ainay et à Paris aux églises Saint-Séverin, Saint-Germain-des-Près et Saint-Vincent-de-Paul. Il a également exécuté de nombreux portraits, dont beaucoup sont au Louvre. Sa statue orne l'une des faces de la fontaine des Jacobins. Son frère, Paul Flandrin (1811-1902) fut aussi un peintre de talent.

- **Louis Janmot** (1814-1892) est né à Lyon. Il fut l'élève d'Ingres et d'Hippolyte Flandrin. Peintre mystique, il est l'auteur de la Cène à l'église Saint-Polycarpe, de

fresques dans la chapelle de l'Antiquaille ainsi qu'à l'église Saint-François. Nombreuses toiles au Musée des Beaux-Arts, dont le célèbre "poème de l'Ame". Le square Janmot est dans le 2ème arrondissement.

- **Ernest Meissonnier** (1815-1891). Voir plus loin l'article de Mme BRACHLIANOFF. La place Meissonnier est dans le 1er arrondissement.

- **Adolphe Appian** (1819-1898) est né à Lyon, rue du Plat. Peintre et graveur. Ses oeuvres, peintures, fusains et eaux-fortes, illustrent les paysages de la région lyonnaise ou des rives de la Méditerranée. La rue Appian est dans le 5ème arrondissement.

- **Louis Carrand** (1821-1899) est né à Lyon. Peintre méconnu de son vivant, aujourd'hui célèbre par ses tableaux rendant l'atmosphère des ciels lyonnais. La rue Louis Carrand est dans le 5ème arrondissement.

- **Pierre Puvis-de-Chavannes** (1814-1898) est né à Lyon, rue d'Alsace-Lorraine. Peintre célèbre par ses grandes compositions murales sur toile marouflée. Il est représenté à Lyon par la décoration du grand escalier du Musée des Beaux-Arts : "Le Bois Sacré cher aux Arts et aux Muses". Il a décoré à Paris le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'escalier de l'Hôtel de Ville, le Panthéon, avec la vie de Sainte-Geneviève, etc. Un de ses tableaux les plus célèbres se trouve au Musée d'Orsay : "Le pauvre pêcheur". La place Puvis-de-Chavannes est dans le 6ème arrondissement.

- **Paul Borel** (1829-1913) est né à Lyon. Elève de Janmot, a peint des fresques à l'église Saint-Paul de Lyon et à la chapelle des Dominicains d'Oullins. La rue Paul-Borel est dans le 2ème arrondissement.

- **Antoine Vollon** (1833-1900) est né à Lyon, au n° 4 de la place qui porte son nom, dans le 2ème arrondissement. Peintre connu pour ses marines et ses natures mortes.

- **Joanny Domer** (1833-1896) est né à Lyon, montée de la Grand-Côte. Peintre

ayant fait toute sa carrière à Lyon : plafond du théâtre des Célestins, du Casino. Ses oeuvres figurent également à la Préfecture, à l'Hôtel de Ville, au Grand-Théâtre. La rue Domer est dans le 7ème arrondissement.

- **Eugène Baudin** (1843-1907) est né à Lyon. Peintre de fleurs. Son atelier se trouvait rue du Griffon, dans le 1er arrondissement. La rue Eugène Baudin est dans le 9ème arrondissement.

- **David Girin** (1846-1917) est né à Lyon, rue de Sève, dans le 1er arrondissement. Peintre dont l'atelier se trouvait rue du Paradis, aujourd'hui rue David Girin, dans le 2ème arrondissement.

- **Joannès Drevet** (1854-1940) est né à Lyon. C'est dans la rue qui porte son nom dans le 2ème arrondissement qu'il eut son atelier pendant toute sa vie (anciennement rue Sainte-Colombe). Voir plus loin l'article du Docteur Paul Henry.

- **Tony Tollet** (1857-1953) est né à Lyon, rue Bourgelat, dans le 2ème arrondissement. Peintre portraitiste fort prisé de la haute société lyonnaise. La rue Tony-Tollet est dans le 2ème arrondissement.

- **Louis Bouquet** (1885-1952) est né à Lyon. Peintre, il est l'auteur de la fresque du grand hall de l'Hôtel des Postes, place Antonin-Poncet. La rue Louis-Bouquet est dans le 9ème arrondissement.

- **Joseph Combet-Descombes** (1885-1966) est né à Lyon, dans le 2ème arrondissement. Peintre très connu à Lyon, son atelier se trouvait rue Thomassin. Une rue Combet-Descombes figure dans le 3ème arrondissement.

- **Raoul Servant** (1894-1915) est né à Lyon dans le 2ème arrondissement. Peintre, il fut tué en Champagne au cours de la

guerre 1914-18. La rue Raoul-Servant est dans le 7ème arrondissement.

Parmi d'autres peintres lyonnais ayant un lien avec la Presqu'île, on peut citer Etienne Morillon (1885-1914) dont l'atelier se trouvait rue Clotilde-Bizolon, dans le 2ème arrondissement, atelier occupé aujourd'hui par l'artiste contemporain Truphemus.

Comme on le voit, les créateurs d'images n'ont pas manqué dans la Presqu'île. Et encore, faudrait-il mentionner tous les artistes dessinateurs en soierie (dont le plus illustre est sans doute Philippe de Lasalle) qui ont fait la gloire de Lyon dans le monde et dont les oeuvres ornent le Musée Historique des Tissus de la rue de la Charité.

Julien WOLFF.

Histoire d'un Musée

Jalons pour une histoire

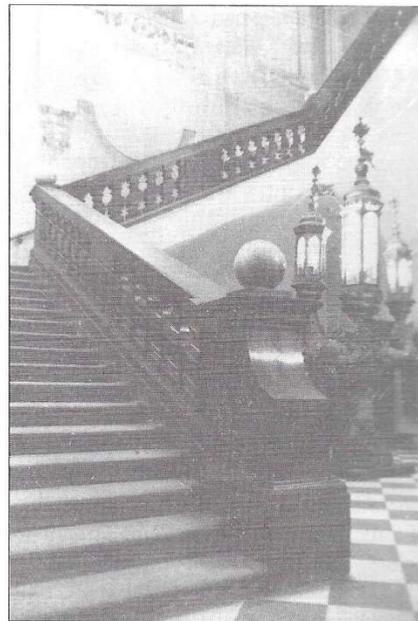
Le Musée des Beaux-Arts de Lyon est installé dans les anciens bâtiments de l'Abbaye royale des dames de Saint-Pierre, couvent de Bénédictines situé au coeur même de la Presqu'île, au pied de la colline de la Croix-Rousse. Du XVIIème siècle, seuls subsistent la monumentale façade de la place des Terreaux, conçue vers 1660 par l'architecte avignonnais François Royers de la Valfenièrre (1575-1667) ainsi que certains éléments isolés du décor intérieur, comme la Chapelle, le Réfectoire ou l'Escalier d'honneur.

Dans ce majestueux contexte, la Révolution pense d'abord à installer ses administrations (certaines s'y maintiendront jusqu'à une époque récente), mais très vite germe l'idée d'un Museum, dont la vocation serait de favoriser l'instruction publique et notamment celle des futurs dessinateurs des fabriques de soieries. Dès 1799, l'Etat envoie

à Lyon quelques tableaux de fleurs destinés à servir de modèles. Complétés par les premières productions de l'Ecole Lyonnaise naissante (Berjon, Bony), ils seront à l'origine du fameux "salon des Fleurs" installé peu après l'ouverture du musée.

L'Administration consulaire va renforcer et élargir le propos initial. Placée en tête de liste du décret de 1801 instituant des musées dans quinze villes de province, Lyon reçoit en trois envois successifs (1803, 1805 et 1811) près de 110 tableaux, ce qui constitue le plus gros dépôt consenti ; des oeuvres de premier plan de Pérugin, Véronèse, Tintoret, Guerchin, Rubens, Jordaens ou Champagne donnent immédiatement son rang au musée d'une ville dont il faut panser les plaies et restaurer l'industrie.

Au même moment, le musée s'engage dans une seconde direction, celle d'une galerie



Le grand escalier XVII^{ème} siècle du Palais Saint-Pierre.
Photo P. BILLON

d'archéologie, en réunissant les premières collections de bas-reliefs, de mosaïques ou de bronzes témoignant du passé prestigieux de la capitale des Gaules.

Le premier élan et les orientations fondamentales étant donnés, l'organisme va désormais croître naturellement. Entre 1815 et 1878, il se nourrit d'une sève locale. Les salles de peinture s'enrichissent surtout des oeuvres de "l'école lyonnaise", dont le développement s'opère en symbiose étroite avec le musée.

En 1879, débute ce que l'on pourrait appeler "l'âge d'or". En même temps que sont entreprises des rénovations de grande envergure sur les parties des bâtiments occupées par le musée (Puvis-de-Chavannes vient alors, de 1883 à 1886, peindre son **Bois sacré** pour décorer le sommet du nouvel escalier monumental construit par l'architecte Hirsch), de nouvelles perspectives sont tracées. L'objectif est de compter parmi les grands musées d'Europe. Il faut acquérir aussi bien peintures et sculptures de la Renaissance italienne que vases et bronzes grecs ou ivoires et émaux du Moyen-Age. Le musée sait alors s'enrichir, avant la plupart des autres musées français, d'oeuvres majeures et novatrices de l'art moderne : c'est à partir de 1901 et 1902 que sont acquis chez Durand-Ruel, les premiers tableaux impressionnistes, parmi lesquels **La Guitariste de Renoir**, **Mer agitée à Etretat** de Monet ou **Le Café Concert aux Ambassadeurs** de Degas. C'est en 1913 que rentre, première toile des collections publiques françaises, **Nave Nave Mahana** de Gauguin. De brillantes personnalités comme Edouard Aynard, le Docteur Tripiet, Emile Bertaux, la Marquise Arconati-Visconti, Raymond Koechlin, Tony Garnier ou Henri Focillon (qui devient conservateur en 1913 et le restera jusqu'en 1924) oeuvrent alors, à des titres divers, aux destinées du musée.

Une troisième étape commence durant l'entre-deux-guerres, qui marque un indéniablen ralentissement, même si le dynamisme de la période précédente fait encore sentir ses effets ; dès 1926, Léon Rosenthal, qui a succédé à Focillon à la tête du musée, sait par exemple ouvrir une salle consacrée aux "arts décoratifs modernes", à partir d'oeuvres de Marinot, Lalique, Ruhlmann ou Linossier. Mais, avec la seconde guerre mondiale arrivent des temps plus difficiles, les déménagements, les restrictions budgétaires, suivis, malgré de réels efforts dans le courant des années

50, d'un relatif désintérêt, conduisant à la fin des années 60, vers un net repliement de l'institution sur elle-même. La mutation principale s'opère en 1970 par le transfert des collections gallo-romaines au nouveau musée de Fourvière, suivi peu de temps après, par l'arrivée des collections d'égyptologie du Musée Guimet.

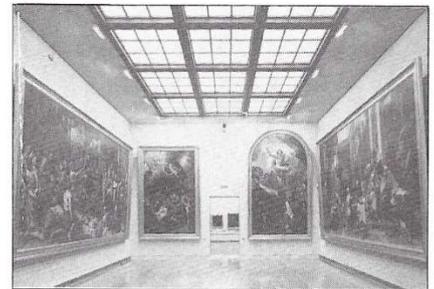
Le projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts de Lyon

Le projet de réaménagement du Musée des Beaux-Arts de Lyon constitue certainement l'un des enjeux majeurs de la transformation du paysage muséographique français hors de la capitale. Non seulement en raison du montant financier de l'opération (370 millions de francs, pris en charge par la ville de Lyon et le Secrétariat d'Etat aux Grands Travaux), mais aussi par la taille et le rang de l'institution concernée.

Situé en plein coeur de Lyon, sur la place des Terreaux, à côté de l'Hôtel de Ville et à proximité de l'Opéra, le Palais Saint-Pierre connaît le changement de visage le plus important depuis un demi-siècle, depuis que Puvis-de-Chavannes achevait de peindre, au sommet du monumental escalier d'honneur, son célèbre Bois Sacré. Les deux premières tranches achevées et accessibles au public, permettent d'ores et déjà d'avoir une idée précise de l'ensemble du projet dont l'aboutissement devrait intervenir en 1998.

L'objectif de ces travaux est double. Il s'agit d'une part de combler le retard pris dans l'entretien de certaines parties du bâtiment et surtout dans l'équipement muséographique et d'autre part d'aller au delà d'une simple "remise à niveau" et de faire d'une des grandes collections françaises, l'un des plus beaux musées français.

Les retards concernaient en particulier l'état du bâtiment : il fallait mettre hors d'eau certaines parties de l'édifice, restaurer les façades extérieures et intérieures, inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ainsi que le cloître, et intervenir à l'intérieur pour refaire planchers et cloisons, installer une climatisation, redonner aux salles leurs proportions initiales, toutes les fois que cela était possible. Autres retards majeurs, les équipements d'accueil du public, pour lesquels presque tout était à créer : vestiaires, billetterie, librairie, cafétéria, ascenseurs, etc.



Une des nouvelles salles du Musée des Beaux-Arts : "Galerie des Peintures du XVIIème siècle".

Enfin, les infrastructures techniques et scientifiques du musée, telles que réserves, bibliothèque et documentation, atelier de restauration, atelier pédagogique qui ont été entièrement revues et réaménagées.

Mais, au delà de ces retards à combler, il importait d'imaginer un outil exemplaire, digne à la fois des collections qu'il doit préserver et du public qu'il doit servir. Cela passe d'abord par une organisation claire de ces collections, privilégiant la qualité des oeuvres à leur quantité. D'un rez-de-chaussée réservé à l'accueil du public ainsi qu'aux sculptures de grande dimension disposées dans l'ancienne chapelle, le visiteur accèdera au premier étage, consacré à trois départements des collections permanentes et aux salles d'expositions temporaires, ces dernières d'une superficie d'environ 1.000 m². Les trois départements seront dans l'ordre, un département d'antiquités du Bassin Méditerranéen, de 18 salles, à forte dominante égyptologique ; un cabinet de dessins de trois salles ; enfin, un département d'objets d'art de 18 salles dont la création constitue l'une des grandes nouveautés du programme : consacrées au Moyen-Age ou à la Renaissance, à l'Art Nouveau et à l'Art Déco, ces collections étaient jusqu'alors pour la plupart en réserves. S'y insèrent également la section d'Art Islamique, la première de France en dehors de Paris ou le superbe médaillier, riche de plus de 40.000 monnaies et médailles.

Ainsi, devrait se trouver clairement exprimée la polyvalence exceptionnelle du Musée des Beaux-Arts de Lyon, le plus abouti sans doute des "petits Louvre" dont cherchèrent à se doter les grandes villes françaises à la fin du siècle passé et au début du nôtre. Il fallait maintenir et affirmer ce véritable "signe distinctif" du musée, en raison notamment des vertus pédagogiques que renferme un tel "Univers des Formes".

Philippe DURET

Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Lyon